

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 3 mars 2026 portant nomination au Bureau Central de Tarification

NOR : ECOT2533158A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau Central de Tarification ;

Vu le code des assurances, notamment son article R.250-1 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Bureau central de tarification lorsqu'ils statuent en matière de risques de catastrophes naturelles en vertu de l'article L.125-6 du code des assurances :

1. En qualité de représentants des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française

M. Romuald Rouillet (AXA) : titulaire

M. Thomas Cordeau (Maif) : suppléant

Mme Juliette Theunis (Groupama) : titulaire

M. Frédéric Autissier (Groupama) : suppléant

M. Renaud Périgord (BPCE Assurance) : titulaire

M. Guillaume Nespoux (Covea) : suppléant

2. En qualité de représentants des personnes assujetties à l'obligation d'assurance

M. Frédéric Chamont (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques - CNAFC) : titulaire

Mme Marie-Pascale Errieau (Union Nationale des Associations Familiales - UNAF) : titulaire

Mme Jocelyne Herbinsky (Confédération Nationale du Logement - CNL) : titulaire

Article 2

Sont nommés membres du Bureau central de tarification, lorsqu'ils statuent en matière d'assurance des véhicules terrestres à moteur en vertu de l'article L.212-1 du code des assurances :

3. En qualité de représentants des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française

M. Kevin Barreau (Macif) : titulaire

M. Lionel Rocca (Generali) : suppléant

Mme Sybille Fleury (Pacifica) : titulaire

Mme Coraline Moreno (Pacifica) : suppléante

Mme Claire Lamon (Allianz) : titulaire

Mme Bénédicte Lefevre (Groupama) : suppléante

Mme Isabelle Bellevergue (Matmut) : titulaire

M. Bruno Laporte (Swiss Life) : suppléant

Mme Caroline Auvrai (Covéa) : titulaire

M. Julien Psaume (Smabtp) : suppléant

M. Alexandre Cointault (Axa) : titulaire

Mme Cécile Daubonne (Axa) : suppléante

4. En qualité de représentants des personnes assujetties à l'obligation d'assurance

M. Alain de Vecchis (Association Force Ouvrière Consommateurs - AFOC) : titulaire

M. Etienne Ferracci (Association Force Ouvrière Consommateurs - AFOC) : titulaire

M. Nicolas Walter (Chambres d'Agriculture France) : titulaire

Mme Aurélie Trouillier (Chambres d'Agriculture France) : suppléante

M. Frédéric Chamont (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques - CNAFC) : titulaire

M. Jean-Christophe Goux (Fédération Nationale des Transports Routiers - FNTR) : titulaire

Mme Florence Berthelot (Fédération Nationale des Transports Routiers - FNTR) : suppléante

Mme Janine Adam (Chambres des Métiers et de l'Artisanat) : titulaire

Article 3

Sont nommés membres du Bureau central de tarification, lorsqu'ils statuent en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction en vertu des articles L.220-5 et L.243-4 du code des assurances :

5. En qualité de représentants des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française

M. Michel Klein (Mutuelle des Architectes Français Assurances) : titulaire

Mme Sylvie Le Douarin (Smabtp) : titulaire

M. Jérôme Sanviti (Smabtp) : suppléant

M. Hugues Piguet (MMA – Groupe Covéa) : titulaire

Mme Muriel Cartigny (Groupama) : titulaire

M. Johan Dutheil (Groupama) : suppléant

M. Eric Hamonou (Axa) : titulaire

Mme Frédérique Herman Berny (Axa) : titulaire

6. En qualité de représentants des personnes assujetties à l'obligation d'assurance

Mme Sarah Lespinasse (Fédération Française du Bâtiment - FFB) : titulaire

Mme Fabienne Le Rouzic (Entreprise Balas) : suppléante

Mme Emilie Bernard (Conseil National de l'Ordre des Architectes - CNOA) : titulaire

M. Guillaume Blanchard (Conseil National de l'Ordre des Architectes - CNOA) : suppléant

M. François-Xavier Dussaulx (Fédération des Promoteurs immobiliers de France - FPI) : titulaire

Mme Bérengère Joly (Fédération des Promoteurs immobiliers de France – FPI) : suppléante

M. Evgeny Golosov (Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment – CAPEB) : titulaire

Mme Cécile Sauveur (Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment – CAPEB) : suppléante

M. Laurent Reynaud (Chambre Professionnelle des Opérateurs de Remontées Mécaniques et de Domaines Skiabiles) : titulaire

Article 4

Les membres du Bureau central de tarification ainsi que leurs suppléants sont nommés pour une période de trois ans renouvelable, à compter du 8 mars 2026.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 3 mars 2026,

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des Assurances,

P. GUYONNET-DUPERAT